



# EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Le département et la région ont connu un ralentissement de l'activité tout au long de

**l'année avec un fort fléchissement au second trimestre. Les chiffres du chômage ont progressé en conséquence. Mais ils sont à relativiser par rapport à l'évolution nationale. En effet, le Finistère a mieux résisté à un contexte économique morose.**

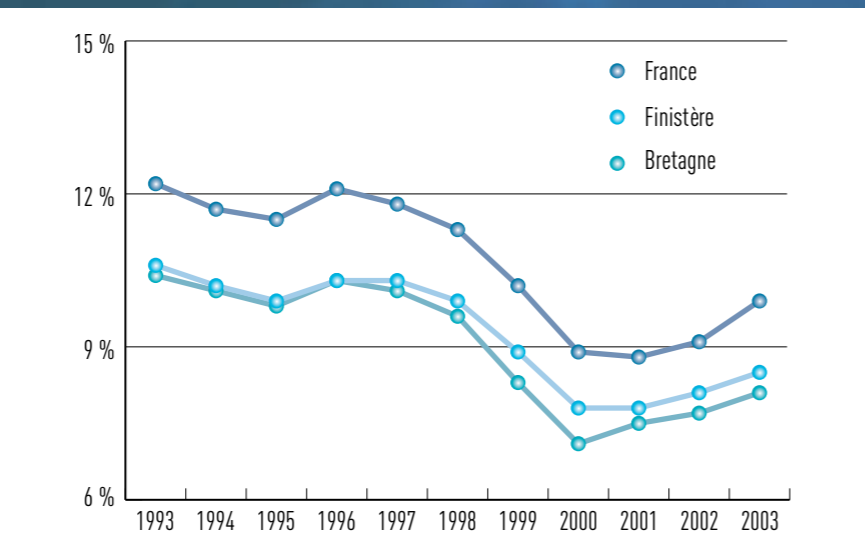
**A**u 31 décembre 2003, le Finistère comptait 50 776 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, toutes catégories cumulées. La hausse constatée sur l'année est de 4,4 % contre 5 % au niveau régional (voir tableau 1). Le nombre des demandeurs d'emplois de catégorie 1 (+ 0,4 %) est relativement modeste par rapport à l'an passé. De plus, il s'est accru de façon sensiblement moins forte qu'au niveau régional (+ 2,9 %) et national (+ 6 %). Pour cette même catégorie, les trois autres départements bretons augmentent de 3,4 % pour les Côtes d'Armor, de 5,4 % pour l'Ille-et-Vilaine et de 2,5 % pour le Morbihan.

Cette faible progression dans le Finistère s'explique notamment par la bonne santé du secteur tertiaire. Mais ce chiffre global ne doit pas masquer les forts effets de la saisonnalité sur l'offre d'emploi. En effet, le premier semestre de l'année fut une période "consommatrice d'emplois" avec des pics en mars et avril. Dans un deuxième temps, et jusqu'à la fin de l'année, le marché de l'emploi est resté moins bon, notamment en août et septembre.

En 2003, le nombre de chômeurs de moins de 25 ans est équivalent à la moyenne bretonne (21,6 %). Cependant sa progression (+ 2,4 %) est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 3,2 %) et national (+ 7,3 %).

Le département est mieux placé concernant le

GRAPHIQUE 1 • Taux de chômage en France, Bretagne et Finistère entre 1993 et 2003



Source : D.R.T.E.F.P. (bulletin Régional Emploi Travail)

chômage des femmes (48,7 % contre 49,5 % en Bretagne). Ce dernier a pourtant augmenté de 2 % dans le Finistère, de 3,1 % dans la région et de 5,4 % en France.

Enfin, le Finistère se détache des tendances générales pour le chômage de longue durée. Ainsi en décembre 2003, il a diminué de 0,15 % par rapport à la même période l'année précédente. Dans le même temps, il a augmenté de 3,6 % en Bretagne et de 8 % en France.

## Les demandeurs d'emploi en recul sur Brest

Les demandes des zones d'emplois de Brest, Morlaix, Quimper et Carhaix ont connu une évolution différente entre 2002 et 2003 (voir carte 1). On peut remarquer que les progressions les plus faibles en demandes d'emplois correspondent aux zones où les taux de chômage sont les plus élevés.

Ainsi la zone de Brest est la seule à bénéficier d'un recul du nombre de ses demandeurs d'emplois (- 7,7 %) mais son taux de chômage est le plus important (8,4 %). Les demandeurs d'emplois de la zone de Morlaix augmentent de 5 % pour un taux de chômage de 7,2 %. La zone de Quimper est en hausse de 5,5 % pour 8,4 % de chômage. L'augmentation la plus importante concerne Carhaix (+ 9,2 %) mais c'est aussi la zone qui connaît le taux de chômage le plus faible (6,7 %).

Au 31 décembre 2003, le taux de chômage breton s'élevait à 8,1 % contre 7,7 % un an auparavant. La Bretagne reste en dessous de la moyenne française (9,9 % à la fin 2003). À titre d'exemple, seules deux autres régions affichaient un taux plus faible : le Limousin (7,4 %) et l'Alsace (7,9 %).

Cependant, l'analyse par département donne des résultats inégaux : dans l'année, le Finistère a vu son taux de chômage passer de 8,1 % à 8,5 %, l'Ille-et-

TABEAU 2 • Variation de l'emploi salarié privé non agricole, intérim compris, dans le Finistère (décembre 2002 à décembre 2003)

Secteurs	Finistère	Bretagne
Industrie	- 1 %	- 1,5 %
IAA	- 0,4 %	- 0,5 %
Commerce	1,4 %	1,9 %
Services	0,8 %	1 %

Source : INSEE

Vilaine de 7 % à 7,5 %, les Côtes d'Armor de 7,7 % à 7,9 % et le Morbihan de 8,4 % à 8,7 %.

## Lent ralentissement des créations d'emplois

La conjoncture économique morose de l'année 2003 n'a pas été favorable à l'emploi en Bretagne (4 300 créations d'emploi contre 9 200 l'année précédente). Ainsi entre décembre 2002 et décembre 2003, l'emploi salarié privé non agricole, intérim compris, a très faiblement augmenté en Bretagne (+ 0,6 %<sup>(1)</sup>) et dans le Finistère (+ 0,4 %).

L'industrie est le secteur le plus touché. La variation de l'emploi salarié privé a diminué de - 1 % dans le Finistère et de - 1,5 % en moyenne régionale. Le secteur a principalement connu des difficultés en début d'année pour repartir à un rythme faible ensuite. L'agroalimentaire a notamment souffert d'une activité réduite (- 0,4 % sur l'année) et n'a retrouvé une évolution positive qu'à partir du troisième trimestre.

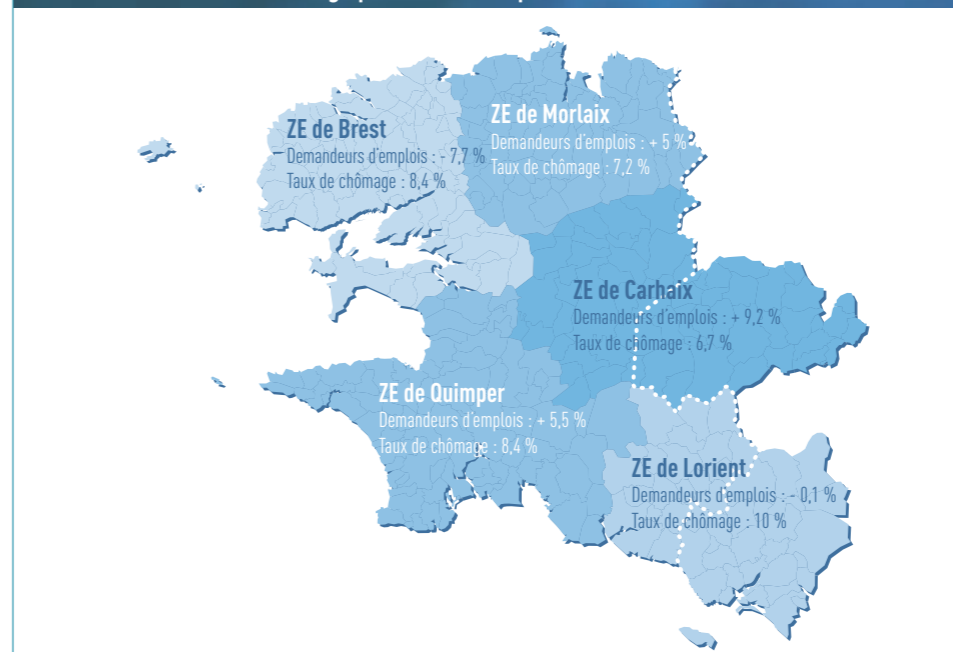
Le secteur du commerce a vécu une petite année. L'emploi salarié privé a augmenté de + 1,4 % dans le Finistère de + 1,9 % et en Bretagne.

Enfin, dans les services, les variations observées montrent une croissance de l'emploi salarié privé de 0,8 % dans le Finistère contre 1 % pour la Bretagne. Le secteur a connu un début d'année stable malgré une croissance des emplois nettement moins forte que les années précédentes. Cependant, les activités liées à ce secteur ont légèrement fléchi au deuxième trimestre. Au troisième, l'ensemble des activités s'est redressé. Le travail temporaire a notamment connu une forte augmentation. Mais, en fin d'année, tous les secteurs des services ont encore pâti d'un fléchissement du rythme de l'activité.

Ainsi globalement, malgré une hausse des demandeurs d'emploi et une année très morose pour le marché du travail, le Finistère a mieux résisté que les trois autres départements bretons. La zone d'emploi de Brest a même connu une baisse de ses demandeurs d'emploi. Mais le taux de chômage départemental reste un des plus forts au niveau breton (voir graphique 1).

<sup>(1)</sup> En données corrigées des variations saisonnières.

CARTE 1 • Évolution annuelle de la demande d'emploi [cat. 1 à 6] entre 2002 et 2003 et taux de chômage par Zones d'Emplois à la fin 2003



Source : DRTEFP (Bulletin Régional Emploi Travail). Zone d'Emploi selon définition INSEE.

## La création d'emplois passe par la création d'entreprises

“ Dans ce domaine, les Chambres économiques sont engagées dans de nombreuses actions qui, toutes, visent cet objectif. On le sait, la création d'entreprises doit être encouragée et facilitée par des mesures adéquates. En 2003, les Chambres du Finistère ont reçu plus de 3 000 porteurs de projets. 320 créations d'entreprises ont abouti et ont permis la création de 440 emplois.

## Et en matière de transmission ?

En 2004, au-delà de cette action récurrente, les Chambres se mettent en ordre de marche au niveau de la Bretagne pour se doter d'un nouvel outil pertinent pour faciliter la transmission d'entreprises, avec la création d'un site internet breton\* dédié à cette thématique. En effet, si l'accompagnement de la création d'entreprises est une nécessité, il faut aussi et plus que jamais assurer une bonne transmission de celles qui ont déjà fait leurs preuves.”

\* www.reprendre.bretagne.org (ouvert fin juin)

Jacques Feunteuna  
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix

TABEAU 1 • Le Marché du travail dans le Finistère

	31.12.02	31.12.03	Évolution 02 / 03 Finistère	Évolution 02 / 03 Bretagne
Données brutes (catégorie 1)	29 371	29 479	+ 0,4 %	+ 2,9 %
Données brutes (catégorie 6)	7 903	7 632	- 3 %	+ 0,1 %
Données brutes (catégorie 2, 3, 7, 8)	11 357	13 665	+ 20 %	+ 12,6 %
Données CVS (catégorie 1 + 6)	35 957	35 800	- 0,4 %	+ 2,3 %
<b>Total données brutes - toutes catégories</b>	<b>48 631</b>	<b>50 776</b>	<b>+ 4,4 %</b>	<b>+ 5 %</b>

Source : DRTEFP (bulletin Régional Emploi Travail)

Catégorie 1 : Demandeurs d'emplois sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps.

Catégorie 2 : Demandeurs d'emplois à durée indéterminée à temps partiel

Catégorie 3 : Demandeurs d'emplois à durée déterminée

Catégorie 6 : Chômeur ayant exercé une activité réduite supérieure à 78 h au cours du mois.

Catégorie 7 : Id. catégorie 2 mais ayant exercé une activité réduite supérieure à 78 h au cours du mois

Catégorie 8 : Id. catégorie 3 ayant exercé une activité réduite supérieure à 78 h au cours du mois

C.V.S. : Données corrigées des variations saisonnières.